

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé

Département(s)	DESC	Date	24 mars 2023
Numéro	23.342	Heure	9h02

Auteur-e(-s) : Groupe socialiste

Titre : Quel sera l'impact de la débâcle de Credit Suisse sur la CPCN ?

Contenu :

Après une période faste pour les rendements de la Caisse de pensions de la fonction publique du canton de Neuchâtel (CPCN) et une baisse des cotisations de 3% en dépit d'un taux de couverture non atteint (73,5% au 1^{er} janvier 2023), des rendements négatifs de 10,7% sont annoncés pour 2022. Qu'en est-il pour 2023, suite à la débâcle de Credit Suisse ?

La CPCN a-t-elle des actifs engagés à Credit Suisse et à UBS ? Si oui, pour quels montants ?

Si pertes il y a, sont-elles chiffrables ? Quelle stratégie sera mise en place pour y parer ?

Souhait d'une réponse écrite : NON

Auteur-e ou premier-ère signataire : *prénom, nom* (obligatoire) :

Karin Capelli

Autres signataires (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :
Anita Cuenat	Anne Bramaud de Boucheron	Garance La Fata
Hugo Clémence	Katia Della Pietra	